

11^{ème} Réunion de la Commission permanente de l'AIMF

Villes innovantes

Nantes, 2 & 3 mars 2022



Participants de la Commission au Forum des Interconnectés au Musée d'Arts de Nantes, 2 mars 2022



Forum des Interconnectés

La Commission « Villes Innovantes » s'est tenue en parallèle du Forum des Interconnectés à Nantes les 2 et 3 mars 2022. Les travaux se sont inscrits dans le cadre du partenariat stratégique entre l'AIMF et l'Union Européenne sur le numérique.

Le forum a rassemblé **850 participants**, dont 700 en présentiel et plus d'une centaine à distance. Plus de 600 élus et agents de collectivités françaises et francophones se sont retrouvés entre pairs pour échanger avec les acteurs de la médiation numérique, les services de l'Etat ainsi que les entreprises et start-up spécialisées sur les enjeux numériques.

Les participants de la Commission ont ainsi pu prendre part aux différents ateliers du parcours politique proposés par les Interconnectés autour du thème « **Quelle société numérique voulons-nous ?** ».

L'objectif défini par les Interconnectés, réseau des territoires innovants, était d'**identifier un socle commun de valeurs d'une société numérique désirable** : inclusive, écologique, responsable, au service de l'intérêt général.

Cette vision a été défendue lors de la présentation des **propositions « pour réussir la transformation numérique responsable dans les territoires »**, portées par la Belle Alliance, qui réunit 10 associations d'élus représentatives des collectivités territoriales françaises : AMF, AMRF, APVF, Avicca, FNCCR, France Urbaine, Intercommunalités de France, Interconnectés, OpendataFrance et Villes de France.

Francky Trichet, Vice-Président de Nantes Métropole et élu de la Ville de Nantes à la Francophonie, l'innovation, le numérique et les pratiques sportives libres, y a notamment affirmé qu'il était nécessaire de **faire monter une conception politique des enjeux numériques** et à identifier la **francophonie comme un espace d'échange prometteur** à ce sujet.





Participants de la Commission au Forum des Interconnectés à la Cité des Congrès de Nantes, 3 mars 2022



Réunion de la Commission : Partager un socle commun d'éthique de la donnée territoriale

Participants à la Commission Villes Innovantes					
PAYS	VILLE	TITRE	NOM	PRENOM	MODE DE PARTICIPATION
Belgique	Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)	Chef de division / RP	DUMOULIN	Véronique	Présentiel
		Echevin	JAQUEMYNS	Philippe	Présentiel
		Bourgmestre	MAINGAIN	Olivier	Présentiel
	Namur	Directeur exécutif chez Namur - Europe - Wallonie	LALOUX	Frédéric	Visio conférence
Cameroun	Dschang	Maire	KEMLEU TCHABGOU	Jacquis	Présentiel
Canada	Montréal	Conseillère en données ouvertes et stratégie de données	SCULTHROP	Miranda	Visio conférence
	Québec	Conseiller municipal	LACHANCE	Pierre-Luc	Visio conférence
		Conseiller	THIEBAULT	Maxime	Visio conférence
	Thetford Mines	Maire	BROUSSEAU	Marc-Alexandre	Visio conférence
Côte d'Ivoire	Abidjan	Directeur des Affaires juridiques et des Relations internationales	KOITA	Lamine	Présentiel
Guinée	Kindia	Représentant de la commune urbaine	KEITA	Yaya	Présentiel
France	AIMF	Chargé de mission	GOUTTE-BROZE	Anselme	Présentiel
		Conseillère	GUILLAUME	Julie	Présentiel
	Nantes	Responsable du service International	LAUDRIEC	Mélanie	Présentiel
		Chargée de mission relations internationales	KAIOUA	Naïma	Présentiel
		Administratrice générale de la donnée	SACHEAUD	Claire	Présentiel
		Vice-Président de la Métropole et conseiller municipal	TRICHET	Franckie	Présentiel
Maroc	Agadir	Conseiller municipal	OULAD	Zakaria	Présentiel
	Marrakech	Chargée de projet	LEGDALI	Hind	Visio conférence
Tunisie	Ariana	Présidente FTLM	LAKHAL BEN SABER	Raoudha	Présentiel
Suisse	Genève	Responsable de l'unité développement	WUTHRICH	Cédric	Visio conférence
	Lausanne	Conseiller stratégique à la syndication	BERNARD	Fabrice	Visio conférence

Liste des participants à la 11^{ème} réunion de la Commission permanente de l'AIMF Villes Innovantes



Présentation de la Charte de la donnée métropolitaine de Nantes Métropole (France), Claire SACHEAUD, administratrice générale de la donnée

Claire SACHEAUD, administratrice générale de la donnée à Nantes Métropole, a ouvert la réunion avec un retour d'expérience nantais par rapport à la Charte de la donnée métropolitaine.

Elle a précisé qu'il s'agit tout d'abord de **poser la donnée comme un objet politique**. Les collectivités se doivent de prendre leur place sur ce sujet. La Charte de la donnée métropolitaine vise ainsi à répondre à des enjeux de confiance. Le document énonce par exemple que la collectivité est propriétaire de la donnée publique. Il introduit également le concept de données d'intérêt métropolitain qui permet de créer un cadre de dialogue pour échanger entre les différents acteurs.

Cette présentation a aussi été l'occasion de rappeler l'engagement fort de Nantes Métropole sur la transparence avec une politique d'ouvertures des données mais aussi de publication des codes des algorithmes. D'autres sujets essentiels sont aussi traités dans cette Charte comme la protection des données, l'éducation populaire à la donnée, la sobriété numérique. Des positions fortes sont également prises à l'image de l'interdiction de la prise de décision automatique par des intelligences artificielles.

Ces enjeux là se déclinent concrètement à travers une clause dans les contrats de la commande publique mais aussi dans des projets comme celui sur l'optimisation de la restauration scolaire grâce à une intelligence artificielle publique.

Franckie TRICHET, Vice-Président de Nantes Métropole et conseiller municipal, a aussi insisté d'une part sur le caractère politique de cette Charte, la nécessité de l'adopter par un vote pour permettre son appropriation et d'autre part sur le besoin de l'incarner dans des engagements concrets.

Présentation de la Charte des données numériques de Montréal (Canada), Miranda SCULTHROP, Conseillère en données ouvertes et stratégie de données

Miranda SCULTHROP, conseillère en données ouvertes et stratégie de données, a enchaîné sur l'expérience montréalaise en décrivant le contexte qui a mené à l'adoption de la Charte des données numériques.

Elle a expliqué que le croisement de trois enjeux principaux en était à l'origine, à savoir : un vide juridique sur les données personnelles au Canada, un questionnement éthique suite au projet du *Sidewalk Labs* à Toronto ainsi qu'un financement fédéral pour les communautés de projets innovants.

Ce contexte particulier a contribué à la volonté des acteurs publics de se doter de principes éthiques pour encadrer l'usage de la donnée. La Ville de Montréal a ainsi pris des positions claires pour des principes importants en la matière.



Miranda SCULTHROP a souligné que la valeur de charte résidait notamment dans sa portée. Le document s'adresse en effet à tous les acteurs. Il renforce ainsi le message que le numérique est l'affaire de tout le monde et contribue à créer une discussion sur le sujet.

Son travail continue après l'adoption de la Charte avec son déploiement en cours en interne ainsi que l'opérationnalisation future de ses principes grâce au programme fédéral des villes intelligentes.

Questions réponses soulevées par ces présentations

Des échanges animés ont ensuite fait court à ces partages d'expérience notamment sur l'impact qu'avait pu avoir l'adoption d'une telle clause sur les offres des fournisseurs.

L'expérience de Nantes tend à montrer que malgré des inquiétudes initiales en interne, l'approche incrémentale a porté ses fruits. Un test avait été initialement mené sur un projet pendant une année, ce qui a permis de purger un nombre important de questions quant à l'application de cette clause qui est aujourd'hui en cours de généralisation.

Le Bourgmestre de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert s'est notamment interrogé sur les conséquences juridiques que pouvait entraîner cette démarche. Il en est découlé qu'un échange sur les clauses pratiques serait opportun à ce sujet.

L'exemple nantais a mis en lumière l'intérêt d'une démarche basée sur des critères d'évaluation stricts puis d'un dialogue collectif pour mettre en œuvre ces enjeux éthiques sur la durée. Le cas ne s'est pas encore présenté à Montréal où le travail est en cours de progression à ce sujet.

Présentation de Zakaria OULAD, Conseiller municipal de la Ville d'Agadir (Maroc)

Zakaria OULAD, conseiller municipal de la Ville d'Agadir, a ensuite réagi à ses présentations en inscrivant les enjeux soulevés dans le contexte marocain.

Il a rappelé que le sujet de l'hébergement local des données était sur la voie de devenir une évidence en Europe mais que ce n'était pas le cas en Afrique, le Maroc ne disposant par exemple que de quelques *data centers*.

La ville intelligente incarne selon lui un moyen intéressant de concilier différentes priorités communes à plusieurs pays africains en infrastructures, en moyens humains et en moyens numériques. La Francophonie représente alors une opportunité pour développer des modèles de villes intelligentes basées sur un socle commun avec des dispositions déclinables.

Zakaria OULAD a conclu sur la volonté de la ville d'Agadir de contribuer à ces échanges et à développer une méthodologie commune au sein de la Francophonie.

Réaction de Jacques KEMLEU TCHABGOU, Maire de la Ville de Dschang (Cameroun)

Jacques KEMLEU TCHABGOU, Maire de la Ville de Dschang, a rappelé qu'il était nécessaire de travailler sur la montée en compétences des administrations publiques sur le numérique en parallèle de la construction d'infrastructure.





Cette démarche permettrait notamment de faire comprendre que les outils numériques peuvent constituer des leviers pour les villes qui les maîtrisent. Il a appelé de ses vœux à un travail collectif d'un ensemble de communautés à l'échelle de la Francophonie sur ces sujets.

Conclusion de la réunion

La réunion s'est conclue sur un appel à approfondir ces sujets lors d'une réunion prochaine de la Commission. Les villes de Genève (Suisse), Namur (Belgique) et Québec (Canada) ont aussi marqué leur intérêt à participer à cette démarche collective.

